

Formulaire d'inscription au Tremplin Rock the City 2007

“Guess who’s gonna Rock you this Summer ?”

Conditions d'inscription

- 1- L'artiste doit être en autoproduction et valablement inscrit sur Music Productive
- 2- L'artiste doit présenter un répertoire original permettant d'assurer un set d'au moins 30 minutes
- 3- L'artiste doit posséder une démo et nous la faire parvenir (3 titres minimums)
- 4- Ce formulaire d'inscription doit nous parvenir avant le 05 mars 2007 à l'adresse suivante : Jean François Fontaine | Tremplin Rock the City | Chaussée de Wavre 1705/2 | 1160 Bruxelles
- 5- Si l'une de ces conditions n'est pas respectée ou pour toute autre raison, l'asbl Music Productive se réserve le droit de refuser une candidature.

Informations générales :

- Nom du groupe :
- Nom et prénom du représentant du groupe :
- Numéro de téléphone (fixe et GSM) :
- Adresse e-mail :
- Adresse postale :

Fiche Technique

	Nom / Prénom	Instrument(s)	Téléphone
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			

- Liste détaillée du matériel apporté par le groupe :

- Remarques éventuels sur le matériel à prévoir par l'organisateur :

Présélections

Les présélections seront réalisées sur écoute des démos reçues la semaine du 09 au 16 mars, par les membres de l'asbl Music Productive. Six artistes seront retenus pour le Tremplin scénique. Les résultats seront connus au plus tard le 19 mars 2007.

Tremplin sur scène

Les artistes issus des présélections défendront leur répertoire durant une prestation scénique au mois d'avril 2007 à Bruxelles.

De ce tremplin, seront sélectionnés 3 groupes qui se retrouveront à l'affiche du festival Rock the City 2007. Ces trois groupes seront sélectionnés par les votes d'un jury de professionnels, du public et des membres de l'asbl Music Productive.

Les critères suivants seront pris en compte lors de la prestation scénique :

ATTITUDE ET PRESENCE SCENIQUE

COHESION MUSICALE ET SCENIQUE

QUALITE DES COMPOSITIONS MUSICALES

ARRANGEMENTS

QUALITE DE L'EXPRESSION DU CHANTEUR/TEUSE

ORIGINALITE

Attention : Le fait de s'inscrire implique la connaissance, l'acceptation et le respect des conditions d'inscriptions. Cela implique également que tous les membres du groupe soient tenus au courant de l'inscription et marquent leur accord.

Pour accord, noms et signatures de tous les membres du groupe :

--